



COMMUNIQUE

La Commission nationale des droits humains (CNDH) informe l'opinion nationale et internationale que Monsieur Kalifa Rodrigue Yemboado NAMOANO, Président de la CNDH, a été placé en détention provisoire à la suite d'une enquête de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC). Ladite enquête a conclu à l'existence d'infractions de droit commun en lien avec la gestion des ressources de l'institution. Plusieurs autres personnes sont également poursuivies.

La CNDH reste très attentive à la procédure qui suit son cours et demeure attachée à la manifestation de la vérité. En tout état de cause, la CNDH rappelle que Monsieur Kalifa Rodrigue Yemboado NAMOANO et toutes les personnes poursuivies bénéficient de la présomption d'innocence.

La CNDH tient à rassurer les destinataires de ses actions et ses partenaires de son engagement à poursuivre la mise en œuvre de ses attributions en matière de promotion, de protection et de défense des droits humains et de mécanisme nationale de prévention de la torture.

Ouagadougou, le 07 novembre 2022

Pour la Commission nationale des droits humains,
la Vice-Présidente assurant l'intérim de la Présidence

Gonta Alida Henriette DA